

**Le député Philippe Folliot (UDI) a été chargé par Manuel Valls d'une mission sur « la valorisation scientifique » de Clipperton, petite île française du Pacifique Nord, où est envisagée l'implantation d'une station d'observation internationale, selon un décret paru mercredi au journal officiel.**

Le député du Tarn, ardent défenseur du patrimoine maritime de la France et des ses îles souvent méconnues, s'est rendu au printemps sur cet atoll de 7 km<sup>2</sup> dont 1,7 km<sup>2</sup> de terres émergées et en est rentré avec la conviction que « l'île de la Passion » ne devait « pas rester en jachère ».

Dans sa lettre de mission, le Premier ministre rappelle que la communauté scientifique du Pacifique souhaite « renforcer les moyens d'observation des effets du changement climatique dans cette région », une volonté qui « s'inscrit dans les objectifs de la COP 21 » accueillie à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

« La situation géographique de Clipperton, unique terre émergée dans cette partie du monde peut faire de l'île un lieu privilégié d'observation », poursuit M. Valls.

Il demande à M. Folliot de lui remettre un pré-rapport sur « l'opportunité de la création » d'une station internationale « avant le 30 novembre », soit juste avant le démarrage de la conférence sur le climat.

Le rapport définitif devra être rendu pour le 28 février 2016 et « estimer la capacité de financement pouvant être dégagée pour un tel projet par la renégociation des droits de pêche dans la zone économique exclusive » (ZEE).

Grande de 435.000 km<sup>2</sup>, cette ZEE est exploitée par des thoniers mexicains, en vertu d'un accord de pêche très avantageux avec la France qui arrive à expiration dans deux ans. De nouveaux droits de pêche pourraient apporter des financements.

Le rapport devra aussi se pencher, en lien avec les grands organismes de recherche (CNRS, CNES, IRD, Ifremer, etc.), sur les domaines de recherche qui pourraient être intéressés par une base, sur sa faisabilité et sur ce qui en découlerait en terme de gestion opérationnelle, de protection des espaces naturels et de statut.

---

**Ci-dessous un article de Stéphane DUGAST plus complet tiré de l'excellent magazine [MARINE & OCÉANS](#)**